

Point fort

En temps de crise, bien réfléchir avant d'agir



Le sondage que l'Union des villes suisses a mené auprès de ses membres sur la crise financière est une très bonne chose. Cette crise nous concerne tous. Nous sommes tous touchés d'une manière ou d'une autre, ici un peu plus, là un peu moins. Le sondage montre que les villes suisses prennent les effets des turbulences actuelles très au sérieux, mais sans vouloir surréagir. Même si ce résultat paraît peu spectaculaire, il est, à mes yeux, réjouissant.

En tant que ministre des finances, je me réjouis naturellement de constater que les mesures adoptées mi-octobre par le Conseil fédéral, la Commission fédérale des banques et la Banque nationale suisse pour renforcer le système financier suscitent une très large approbation. Avec un taux d'acceptation de plus de 90% pour le relèvement de la protection des déposants et de 75% pour l'em-

prunt à conversion obligatoire en faveur de l'UBS, les villes expriment néanmoins un soutien assez différencié.

Il est peu étonnant que les grandes villes, sièges des banques, se sentent plus concernées par la crise financière que les villes de moyenne et petite importance. Il est d'autant plus important que les villes, tout comme la Confédération, aient assaini leurs finances ces dernières années. Cela leur donne, et nous donne, la marge de manœuvre nécessaire pour amortir les fluctuations liées à la crise.

Nous ne devons en outre pas oublier que les effets de la crise s'exercent toujours sur les pouvoirs publics avec un certain décalage. Il est donc juste de ne pas changer de cap de manière précipitée. Les villes privilégient également un comportement anticyclique pour amortir

l'éventuel choc conjoncturel. C'est pourquoi elles entendent mettre en œuvre plus vite que prévu les investissements déjà planifiés.

La crise a été déclenchée, entre autres, par un excès de confiance. Avec elle, le mouvement de balancier est reparti dans l'autre sens. Il revient précisément aux pouvoirs publics de montrer l'exemple, en évitant toute panique et toute crise de confiance. De ce point de vue, la modération que le sondage atteste aux villes suisses est un signal important. La situation doit être analysée avec le sérieux requis, mais sans réaction précipitée. C'est aussi la voie choisie par le Conseil fédéral.

Hans-Rudolf Merz
Conseiller fédéral

La fin d'année

Chère lectrice, cher lecteur de
la lettre d'information de l'UVS

Nous vous souhaitons de belles fêtes
et beaucoup d'inspiration et de succès
dans la nouvelle année!

Cordialement,
Votre équipe de rédaction



Interview

«La libre circulation des personnes apporte croissance et emplois»



Interview avec Guy Morin, conseiller d'Etat et président de Bâle-Ville

Les Villes: Vous êtes le premier président de Bâle-Ville, un canton et une ville, pour une période de quatre ans. Qu'attendez-vous de cette nouvelle fonction et qu'est-ce qui vous tient particulièrement à cœur?

Guy Morin: Grâce à ce poste de président, Bâle se dote d'un visage dans ses relations avec ses voisins et avec la population. Le Conseil d'Etat bâlois est en même temps un exécutif de ville et de canton. Jusqu'ici, la présidence changeait chaque année. Mais aujourd'hui, avec les contacts nombreux et divers qu'un gouvernement doit nouer avec toutes sortes de partenaires, ce système était devenu problématique. D'où la création de ce poste de quatre ans, qui entre en vigueur officiellement avec la révision complète de la Constitution cantonale début 2009. Je souhaite que cette nouvelle fonction améliore la coordination et donc l'efficacité du travail du gouvernement.

Dans quels domaines les intérêts urbains devraient-ils être mieux pris en compte par la Confédération?

Les villes font beaucoup pour l'ensemble du pays. Que l'on songe à la formation,

aux soins médicaux et à la culture. Les villes des trois régions métropolitaines Bâle, Genève et Zurich sont les moteurs de l'industrie d'exportation. La Confédération doit donc veiller à ce que leurs infrastructures soient en état d'assurer leur mission et à ce qu'elles soient modernisées. Elle doit aussi garantir un financement solidaire des tâches de villes-centres et contribuer au renforcement de la compétitivité internationale des villes.

Les Suisses votent le 8 février sur la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes avec l'UE. Quelle est l'importance de ce dossier pour votre ville?

Très importante! Sans la libre circulation des personnes, nous n'aurions pas la croissance que nous avons connue, plus forte que la moyenne, et de nombreux emplois n'auraient pas été créés, dans les sciences du vivant, par exemple. La construction et toute l'industrie des services en ont aussi profité. Nous ne pouvons nous passer de relations commerciales sans entraves avec l'UE et du recrutement de main d'œuvre qualifiée en Europe.

Quel jugement tirez-vous des expériences réalisées jusqu'ici avec les accords bilatéraux?

L'expérience est totalement positive. Grâce aux mesures d'accompagnement contre le dumping salarial et social, nous avons les moyens de lutter efficacement contre les abus. De nombreuses branches ont des conventions collectives de travail (CCT) et, lorsque ce n'est pas le cas, des contrôles sont menés régulièrement par des commissions tripartites. Les exécutifs cantonaux peuvent édicter

des salaires minimaux si les barèmes appliqués dans une branche ne respectent pas les tarifs habituels et locaux. Ils peuvent aussi faciliter la déclaration de CCT de force obligatoire. A Bâle, nos contrôles n'ont pas décelé d'abus. Nous n'avons donc pas dû intervenir.

La libre circulation sera-t-elle aussi possible en période de crise économique?

La libre circulation et les autres accords bilatéraux permettent aux entreprises suisses d'avoir libre accès à l'UE, notre partenaire commercial le plus important, et de loin. Notre économie doit pouvoir échanger des marchandises et des services sans entraves au-delà des frontières, surtout en période de crise économique. Je suis convaincu qu'un refus le 8 février affaiblirait considérablement la place économique suisse. Les chiffres du chômage n'augmentent pas d'un coup à cause de la libre circulation des personnes. La conjoncture va plutôt causer un recul de l'immigration en provenance de l'UE. De plus, l'expérience montre que les jeunes gens mobiles et au bénéfice d'une bonne formation trouvent plus facilement un nouvel emploi. Ils sont aussi prêts à déménager à l'étranger pour cela.

Et pour Bâle, quelles seraient les conséquences d'un refus?

Elles seraient très graves, pour Bâle mais aussi pour toute la région et pour toute l'économie suisse. Lors de la reprise, la croissance économique serait sensiblement freinée, et avec elle la création d'emplois. A long terme, l'économie bâloise serait moins compétitive.



Pleins feux sur la politique économique

Réaliser les investissements pour désamorcer la crise financière

Les villes suisses prennent les répercussions de la crise financière très au sérieux. C'est ce que montre une enquête de l'Union des villes suisses (UVS). Mais elles évitent toute panique et misent sur un processus anticyclique pour désamorcer la crise. La grande majorité des villes approuvent en outre les mesures de la Confédération et de la Banque nationale suisse.

L'Union des villes suisses a réalisé un sondage auprès de ses membres entre le 4 et le 20 novembre dernier concernant les répercussions de la crise financière. Objectif: connaître le climat régnant à ce propos dans les villes suisses et les communes urbaines.

Soixante-deux villes et communes urbaines ont répondu au questionnaire, sur les 124 membres de l'UVS, soit un taux de réponse de 50% exactement. 11,3% des villes de plus de 50'000 habitants ont envoyé leurs commentaires, 50% de celles comptant entre 15'000 et 50'000 habitants l'ont aussi fait et 38,7% des villes de moins de 15'000 habitants. Etant donné la structure des membres de l'UVS, les grandes villes et les villes moyennes sont quelque peu surreprésentées, tandis que les plus petites localités le sont insuffisamment. Les réponses sont venues de toutes les ré-

gions linguistiques suisses et de toutes les parties du pays.

83% sont touchées de manière «faible» ou «sensible»

Une approche globale des réponses montre que les retombées de la crise financière sont considérées comme «faibles» ou «sensibles» par la majorité des villes suisses. 49% des villes estiment être faiblement touchées, 34% le sont de façon «sensible». Les grandes villes, qui abritent l'essentiel de la place économique suisse, sont plus touchées que les villes de petite et moyenne importance.

Néanmoins, 6% des villes se disent «massivement touchées». Il est frappant de constater que cette appréciation émane, sans exception, de petites communes urbaines. En effet, une ville de moins de 15'000 habitantes et ha-

bitants sur six est, selon le sondage, «massivement concernée». Ces localités dépendent fortement du secteur financier, d'un ou de quelques contribuables importants. A noter encore que parmi les villes affichant, pour l'heure, une relative indifférence aux effets de la crise, l'Arc lémanique est particulièrement bien représenté.

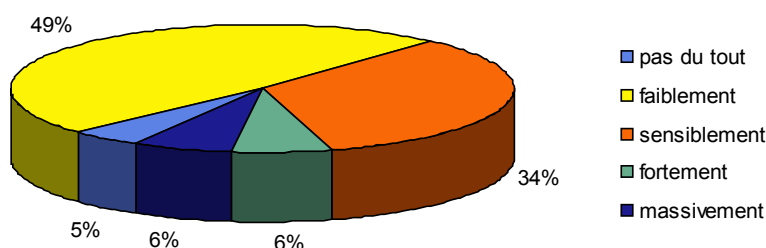
Concernant l'analyse des retombées de la crise, la moitié des villes estiment qu'elles seront neutres à court terme, 26% prévoient des conséquences «plutôt négatives», tandis que 17% pronostiquent des effets négatifs. A moyen terme, un pessimisme plus grand se fait jour: 87% des villes craignent des conséquences négatives ou plutôt négatives. L'incertitude sur l'évolution de la situation à moyen terme joue vraisemblablement un rôle dans cette appréciation.

Répercussions dans le domaine fiscal et social

Les villes s'attendent à ce que la crise financière se répercute en premier lieu sur leur budget, mais aussi, assez rapidement, sur les coûts de l'aide sociale, si une récession durable s'installe. Si ce cas de figure se réalise plusieurs villes craignent des répercussions négatives pour l'industrie des machines et l'industrie horlogère, l'économie et le tourisme.

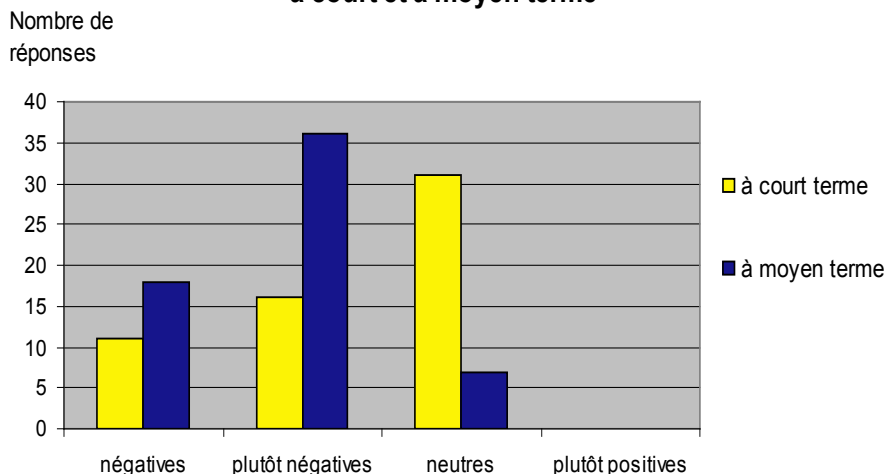
Lorsqu'on leur demande comment elles relèvent le défi de la crise, les villes répondent vouloir réaliser les investissements déjà planifiés, voire même vou-

Dans quelle mesure votre ville/commune est-elle affectée par la crise financière ?



Plains feux sur la politique économique

**Appréciation des répercussions de la crise financière:
 à court et à moyen terme**



loir les accélérer. Elles entendent suivre l'évolution de la situation très attentivement, et tout spécialement les rentrées fiscales. Mais elles n'ont pas – à quelques exceptions près – pris de mesures spécifiques en réaction à la crise. La majorité des villes mise sur un comportement anticyclique pour ne pas jeter de l'huile sur le feu.

Large soutien au mesures fédérales

Les mesures annoncées par le Conseil fédéral et la Banque nationale le 16 octobre pour stabiliser le système financier rencontrent une grande approbation au sein des villes. L'augmentation de la limite de garantie pour les dépôts bancaires est considérée comme judicieuse par plus de 90% des villes. Le renforcement de la base des fonds propres pour les banques est également salué (87%). Quant à l'emprunt à conversion obligatoire pour recapitaliser l'UBS, il est approuvé par 74,2% des villes. L'opération UBS est jugée «non judicieuse» un nombre de fois à peine plus grand que les deux autres mesures.

Une forte proportion des villes approuve

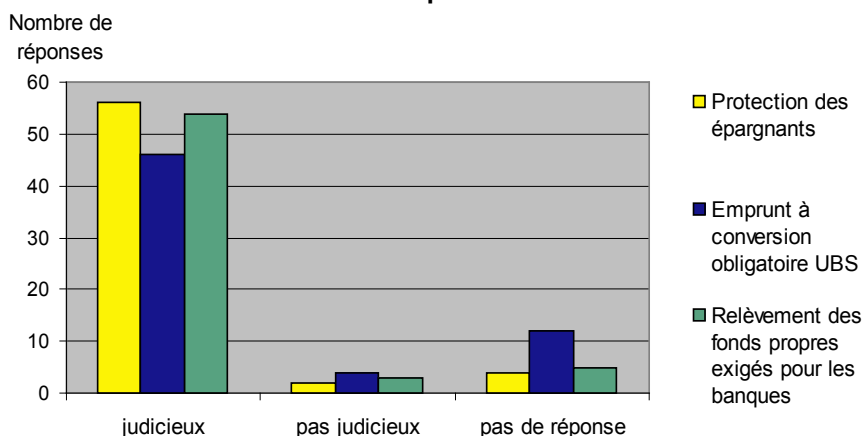
le principe des programmes conjoncturels. Mais si ces programmes sont pertinents pour 42% d'entre elles, 20% restent sceptiques. La forte proportion de non-réponses (38%) s'explique par le libellé abstrait de la question. Parmi les grandes villes, celles qui jugent les programmes conjoncturels avec bienveillance sont à égalité avec celles qui leur accordent peu d'efficacité. Ce type de mesures est en revanche mieux accueilli parmi les petites villes, qui les jugent

quatre fois plus positivement que négativement.

Exceptée la revendication de ne pas réduire l'activité des investissements, la grande majorité des villes et des communes urbaines estimaient, mi-novembre, que toute nouvelle mesure à l'échelon fédéral était superflue. Selon l'évolution de la crise financière et économique, des mesures complémentaires devraient toutefois être envisagées, par exemple:

- Garantie fédérale sur les prêts interbancaires (tels que prévus par l'UE)
- Baisse des taux d'intérêt par la Banque nationale suisse
- Mesures spécifiques pour les apprentis en fin de formation
- Pleine compensation du renchérissement.
- Mesures légales pour un contrôle plus efficace des marchés financiers et pour une meilleure protection des actionnaires.
- Programmes d'investissement dans les domaines des infrastructures, de la construction de logement, de l'énergie et de la formation.

Appréciation des mesures prises par la Confédération et la Banque nationale



Encouragement précoce des enfants: la Suède, un modèle?

L'Initiative des villes: politique sociale, un organe de l'Union des villes suisses, s'est penchée sur le thème de l'encouragement précoce des enfants lors de sa conférence d'automne à Lausanne. L'idée sous-jacente est que ce type d'investissement bénéficie à tous, y compris à l'économie. Oratrice invitée, Ursula Armbruster, spécialiste du Ministère suédois de la formation et de la recherche, a expliqué comment les modèles d'encouragement précoces étaient, en Suède, intégrés à l'offre éducative de base de toutes les communes. Ces programmes atteignent 85% des enfants de 1 à 5 ans. Une loi donne aux communes les conditions-cadres nécessaires. Elle prévoit notamment que l'encouragement précoce doit être proposé à tous les enfants dès l'âge de 1 ans; que l'offre doit contribuer à un développement et un apprentissage ludiques; que la prise en charge, la pédagogie et l'aide sociale doivent être avoir une composante intégrative. La Suède investit quelque 5 milliards d'euros, soit 1,5% de son produit national brut, dans des mesures d'encouragement précoce.

La Suisse est à des années-lumière d'un tel engagement, a précisé la conseillère municipale bernoise Edith Olibet. Les offres existent certes, en de nombreuses villes, mais elles sont le fruit d'initiatives

autonomes et ne sont pas contraignantes.

L'encouragement des enfants durant leurs cinq premières années de vie contribue de façon décisive à l'égalité des chances. Tous les enfants, et surtout ceux dont le départ dans l'existence n'est pas facile, devraient pouvoir bénéficier de mesures d'encouragement précoce. L'Initiative des villes a instauré un groupe de travail pour approfondir la question.

Comptes-rendus de la conférence:

www.initiative-villes.ch

Procédures de consultation

Révision du droit des marchés publics: tiède harmonisation

L'UVS salue le fait que la révision totale de la Loi fédérale sur les marchés publics vise à harmoniser les procédures sur l'ensemble du territoire. Elle regrette cependant que cet objectif ne soit réalisé qu'à moitié. Le projet proposé ne va pas assez loin. Il risque même, par rapport à la situation actuelle, de mener à un recul de l'harmonisation.

Nous sommes en outre heurtés par le fait que la révision ait été préparée sans les communes, alors que 43% des marchés publics, en Suisse, relèvent de leurs activités! Il est d'autant plus important que les villes et les communes soient représentées et considérées comme des partenaires à part entière au sein de

la future commission pour les marchés publics prévue par la révision.

Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière

L'UVS, conseillée en la matière par le groupe d'intérêt créé en 2005 e-geo UVS, approuve sur le principe l'ordonnance sur le Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (OCRDP). La gestion des cadastres étant fondamentalement du ressort des cantons, le choix de la forme – une ordonnance cadre – est judicieuse. L'OCRDP devrait aussi se limiter à l'essentiel. Selon l'UVS, le financement est insuffisamment réglé dans ce projet: la mise en œuvre du cadastre jusqu'en 2020 ne sera pas possible sans soutien fédéral.

Votation du 8 février 2009

L'UVS plaide résolument pour des relations stables avec l'UE

Le comité de l'Union des villes suisses recommande à l'unanimité de voter «oui» le 8 février à la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Les relations bilatérales avec l'UE ont fait leurs preuves, estime l'UVS. Elles apportent bien-être et création d'emplois, tout en enrichissant la vie culturelle et sociale des villes suisses.

Un rejet de la libre circulation des personnes remettrait la voie bilatérale en question et conduirait à une grande insécurité. En ces temps de crise, la stabilité de nos relations avec l'UE, notre principal partenaire en politique extérieure et économique, est d'autant plus importante.



Lancement de la révision de la nouvelle Loi sur le développement territorial

La nouvelle Loi fédérale sur le développement territorial (LDTer) remplacera la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). La procédure de consultation sera probablement lancée à la fin de l'année et durera quatre mois. Pour les villes, l'enjeu est d'importance.

Les instruments de conduite et d'influence dont la Confédération veut se doter dans l'aménagement du territoire sont cruciaux. Il en va de même de l'ancrage dans la loi de la politique d'agglomération de la Confédération, une revendication centrale de l'Union des villes suisses soutenue par le Parlement en automne. Quant au «Projet de territoire suisse», la procédure de consultation sera probablement lancée au troisième trimestre 2009 seulement. Le premier projet, qui a suscité de nombreuses controverses, est en cours de correction.

Conférence métropolitaine Zurich: vers du concret

La quatrième conférence métropolitaine Zurich s'est tenue fin novembre à Schaffhouse. Différentes étapes ont été décidées pour la concrétisation et l'institutionnalisation de la conférence. En juillet 2009, une association «Espace métropolitain Zurich» devrait ainsi être créée. Il

est prévu qu'elle chapeaute une chambre des cantons et une chambre des communes.

Non à une recapitalisation complète des institutions de prévoyance publique

L'Union des villes suisses ne soutient pas le projet du Conseil fédéral concernant le financement des caisses de pension publiques. Elle rejette la suppression du financement mixte et l'instauration d'un délai de 40 ans pour un refinancement complet. Le projet sera probablement débattu en janvier par la Commission de sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats.

L'Union des villes suisses est d'avis qu'il faut renoncer au refinancement intégral. L'obligation qui serait faite aux communes et aux cantons de supprimer le système du financement mixte au profit d'un refinancement complet les conduirait à devoir puiser quelque 40 milliards de francs dans leurs caisses pour obtenir un degré de couverture de 100% et pour se prémunir contre les fluctuations de valeurs. Ce montant devrait être investi sur les marchés financiers, avec les risques désormais connus qui s'en suivraient. De plus, ces moyens manqueraient cruellement aux collectivités publiques ces 40 prochaines années, empêchant des investissements nécessaires dans les infrastructures ou une politique anticyclique servant les intérêts de l'économie.

Baisser les tarifs – à quel prix?

Le Conseil fédéral a pris plusieurs mesures pour diminuer les hausses annoncées des prix de l'électricité. La révision de l'ordonnance sur l'approvisionnement électrique, qui entrera en vigueur le 1er janvier, prévoit les points suivants:

- Les «services-système» (capacités de réserve) seront facturés au maximum à 0,4 ct. par kWh (au lieu de 0,9 ct);
- Le taux d'intérêt des valeurs patrimoniales sera réduit de 1% pour atteindre 3,55% (réduction des gains obtenus par les réévaluations de réseau);
- Malus de 20% pour les exploitants qui recourent à une évaluation synthétique de leur réseau;
- Les nouveaux tarifs seront publiés le 1er avril. Néanmoins elles doivent être facturés sous une forme approximative dès le 1er janvier.

L'Union des villes suisses entend veiller à ce que la situation particulière des sociétés électriques des villes soit suffisamment prise en compte. Nous rejetons par ailleurs la proposition émise récemment de supprimer toute taxe de concession pour l'utilisation du sol public. Les coûts occasionnés par la pose de conduites électriques ne doivent pas être reportés sur les pouvoirs publics, encore moins dans un marché libéralisé. Cela reviendrait à une subvention publique des entreprises concessionnaires. Ces taxes doivent couvrir les coûts occasionnés. De plus, les taxes communales sont ancrées dans le droit de la propriété. Les villes refusent de devoir passer à la caisse, en fin de compte, pour que des prix réduits de l'électricité puissent être garantis.



Agenda

Union des Villes Suisses

27 / 28 août 2009

Journée des villes
Lucerne

Renseignements:

Christina Grab

Courriel: info@staedteverband.ch

Tél.: 031 356 32 32

Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM)

19 juin 2009

Assemblée générale
Région glow.das Glattal

Renseignements:

Urs Müller

Courriel: urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Tél.: 044 832 62 40

Initiative des Villes: Politique sociale

15 mai 2009

Conférence de l'initiative des villes
Saint-Gall

Renseignements:

Secretariat Suisse latine

Courriel: info@initiative-villes.ch

Tél.: 021 315 72 10

Divers

15/16 janvier 2009

La question de «l'abus» dans l'économie, la politique et la société. Réalités, fictions et réponses socio-politiques
Fribourg

Organisation: Société suisse de sociologie, Université de Fribourg, Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)

Renseignements:

Association Suisse de Politique Sociale

Tél.: 031 326 19 20

www.svsp.ch

23 janvier 2009

Forum Ecoparc: Quartiers de villas, friches du futur?
Neuchâtel

Organisation: Association Ecoparc

Renseignements:

Association Ecoparc

Courriel: info@ecoparc.ch

Tél.: 032 721 11 74

www.ecoparc.ch

28 janvier 2009

L'économie du «prendre soin»: Quand la réflexion économique se met au service de l'intervention sociale et sanitaire
Lausanne

Organisation: Association Suisse de Politique Sociale (ASPS), Fonds National Suisse et REA S2

Renseignements:

Association Suisse de Politique Sociale

Courriel: admin@svsp.ch

Tél.: 031 326 19 20

www.asps.ch

15 / 16 mai 2009

Chasse au trésor : Journée d'action pour une gestion avisée des ressources, produits et déchets

Organisation: Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch

Renseignements:

Pusch, Secrétariat romand

Courriel: bird@rds-sa.ch

Tél.: 021 624 64 94

www.environment-pratique.ch

Impressum

Union des Villes Suisses (UVS)
Renate Amstutz, directrice
Florastrasse 13, 3000 Berne 6
Tél.: 031 356 32 32
Fax 031 356 32 33
Internet: www.staedteverband.ch

La Lettre d'information de l'UVS paraît entre huit et dix fois par année.

Abonnement: info@staedteverband.ch

